

Gamai

Grandes Aires Métropolitaines
et Agriculture Innovante



Création d'une filière chanvre pour l'industrie du bâtiment : une nouvelle éco-ressource pour les céréaliers d'Ile-de-France

Résumé

Sur incitation du Parc Naturel Régional du Gâtinais français, une dizaine d'agriculteurs décident en 2008 de se lancer dans la création d'une filière de production et de transformation du chanvre, notamment à destination de l'industrie du bâtiment qui utilise la fibre comme matériau d'isolation. Les études de faisabilité se révélant positives, la production est lancée en 2012, en collaboration avec les Chanvriers de l'est en Moselle, en attendant de trouver les financements nécessaires pour construire localement une usine de 1^{ère} transformation (étape de défibrage).

Le PNR du Gâtinais français, moteur de la mise en place d'une nouvelle filière

En 2007, le Parc Naturel Régional du Gâtinais français s'intéresse au chanvre et souhaite développer une filière de production sur son territoire, sur l'exemple de ce qui existe déjà dans d'autres régions de France. Le PNR dépose alors une réponse à l'appel à projet du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) qui finance des programmes locaux innovants et il obtient en 2008 les financements destinés à l'animation et l'accompagnement de l'émergence et du développement d'une filière chanvre sur son territoire. A. Charpentier (responsable du Pôle développement local), initiateur et moteur du projet, organise ainsi une première réunion avec la Bergerie de Rambouillet, le GAL (Groupement d'Actions Locales, qui regroupe toutes les communes du Parc), les Chanvriers de l'Est, des agriculteurs, etc., afin de présenter cette plante et ses intérêts.



6 des 7 agriculteurs fondateurs de GATICHANVRE IDF dont Nicolas DUFOUR, co-gérant (devant au centre).

Une dizaine d'agriculteurs se montrent motivés par le projet et souhaitent aller plus loin. Le chanvre a en effet un fort intérêt agronomique : il ne demande aucune intervention en cours de végétation, aucun produit phytosanitaire n'est nécessaire (très peu sensible aux maladies, étouffe les mauvaises herbes qui l'entourent...) Une étude de faisabilité est

ainsi confiée à la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France pour évaluer l'adaptabilité et le potentiel de cette culture dans le contexte pédoclimatique local, avec une priorité donnée à la valorisation des « petites terres ». C'est ainsi que de 2009 à 2011, des expérimentations de la culture du chanvre sont menées par la Chambre

d'Agriculture conjointement par Rémi Baudouin (conseiller grandes cultures) et Benoit Brouant (conseiller machinisme). L'objectif est d'obtenir des résultats chiffrés sur le potentiel de rendement et sur l'itinéraire technique à poursuivre. Les conseillers proposent d'expérimenter le chanvre sur des « petites terres » *a priori* mieux valorisées par du chanvre que par les autres cultures céréalières de la région. Le dispositif expérimental est simple :

- Deux sites en « petites terres » (Argilo-calcaire superficiels et Sables limoneux) étudiés chaque année,
- Deux variétés de précocité différente (précoce et tardive)

- Deux doses d'azote (50 uN/ha et 100 uN/ha).

L'association "Construire en Chanvre" est sollicitée pour simuler la montée en puissance des surfaces sur la base des chiffres fournis par l'expérimentation (business plan). Les résultats prévisionnels étant satisfaisants, les agriculteurs prennent la décision de se lancer dans la production et de monter la filière de transformation.

Ils créent en 2011, l'association Chanvre Avenir qui leur permet d'être reconnus auprès du public et des financeurs. Par le biais de cette association, les agriculteurs répondent à un appel à projet du Conseil Général de l'Essonne afin d'obtenir des financements, notamment pour l'acquisition de

matériel de conditionnement de la graine afin de pouvoir amorcer rapidement la commercialisation du chènevis.

En 2012, huit membres de l'association cultivent 55ha de chanvre, sur le territoire du Gâtinais. Les agriculteurs sollicitent et s'associent aux Chanvriers de l'Est pour faire une première transformation du chanvre dans leur usine.

Enfin, en 2013 ils créent la SARL GATICHANVRE IDF afin de gérer financièrement la production et la vente du chanvre.

Zoom sur la SARL GATICHANVRE IDF

La SARL GATICHANVRE IDF a été créée en 2013 par 7 agriculteurs membres de l'association Chanvre Avenir. Les co-gérants de cette SARL sont Nicolas Dufour et Olivier Desforges. Cette société a été créée afin de centraliser l'investissement nécessaire à la création de l'usine de défibrage, de pouvoir débiter une activité commerciale avec l'achat de paille et de graine (auprès des producteurs) et de revente de matière première (fibre, chènevotte et graines), sur le territoire du PNR du Gâtinais français.

A la récolte, la paille et les graines sont stockées dans les hangars des agriculteurs. GATICHANVRE IDF achète donc la plante entière aux agriculteurs. Elle revend la graine (chènevis), et envoie la paille dans l'est à Creutzwald, pour la faire transformer par l'usine des Chanvriers de l'Est qui sépare la chènevotte de la fibre. Après la 1^{ère} transformation (défibrage), elle vend la fibre aux Chanvriers de l'Est et rapatrie la chènevotte pour la commercialiser en Ile de France.

Le chanvre, sa culture et ses produits



Le chanvre est utilisé comme éco-matériau pour l'industrie du bâtiment. Utilisant peu d'azote et aucun produit phytosanitaire en cours de végétation, cette production a également un véritable intérêt environnemental.

Le chanvre est semé de la même manière que les céréales. Il se sème à 55 kg/ha (180-200 pieds/m²) fin avril - début mai et se récolte entre le 15 septembre et le 15 octobre, quand les premières graines mûres tombent. La récolte est un peu différente puisqu'il faut une moissonneuse spécifique qui sépare la graine de la tige, qui deviendra de la paille après séchage. La paille est ensuite transformée en usine : séparation fibre / chènevotte, obtenue par défibrage mécanique. La chènevotte est la partie centrale et moelleuse de la tige de chanvre ; elle représente environ 45% du poids de la paille.

Produits de la récolte du chanvre	Les graines : chènevis 	La paille (tronçons de 40 à 60 cm) 		
Produits du défibrage mécanique de la paille		Chènevotte 	Fibres de chanvre 	Les poussières (15% de la production)
Débouchés	Applications agro-alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques : Huile (ressemblance avec de l'huile de colza) Nourriture pour oiseaux Appâts pour la pêche Protéines alimentaire	Paillis et litière pour animaux Béton de chanvre	Isolation du bâtiment Matériaux composites pour l'automobile et l'aéronautique Cotonisation du chanvre pour le textile	Un laboratoire se propose de les récupérer pour en faire un combustible.

Des résultats positifs et encourageants pour le développement de la filière

Aujourd'hui quatorze agriculteurs produisent 110ha de chanvre, qu'ils stockent eux-mêmes. La SARL achète les chènevis (graines de chanvre) nécessaires aux productions au tarif actuel de 450€/T. Pour l'instant, les résultats économiques peuvent paraître peu performants, la rentabilité actuelle étant inférieure à celle du petit pois. Cependant, de grosses économies devraient être réalisées sur les récoltes suivantes. En effet, le chanvre tuant de manière définitive les mauvaises herbes, l'emploi de pesticides est rendu facultatif pour les productions futures, ce qui est économique et préserve les exploitants de toute hausse éventuelle des coûts de ces produits. Enfin, une fois l'usine construite dans la région, les surfaces produites devraient augmenter et la rentabilité pourrait s'améliorer en s'orientant vers une seconde transformation du chanvre leur ouvrant de nouveaux débouchés : fabrication de blocs de chanvre utilisables directement dans l'industrie du bâtiment.

Rendements		Charges opérationnelles :	
Paille (T/ha)	7,21	Semences (55kg/ha)	214 €
Prix unitaire livré (€/T)	120 €	Engrais (1,20€/uN)	120 €
Produits Paille	865 €	Charges d'équipement :	
Chènevis (T/ha)	0,78	Récolte	215 €
Prix unitaire livré (€/T)	450 €	Andainage (2,50 €/T)	18 €
Produits Chènevis	351 €	Pressage (22 €/T)	159 €
		Séparateur (7€/T)	5€
TOTAL PRODUITS	1216 €	TOTAL CHARGES	731 €
MARGE CHANVRE	485 €		

Résultats technico-économiques de la culture du Chanvre en IDF

Auparavant, les chanvrières travaillaient de manière assez "confidentielle", tandis qu'aujourd'hui la dynamique est tout à fait différente. Il y a plus d'échanges entre les acteurs de cette filière. Plusieurs projets se sont développés et ont été mutualisés. En 2012, les producteurs ont ainsi organisé une première réunion afin d'envisager une mutualisation avec d'autres futurs bassins de production (Yonne, région centre, Normandie, Planète-Chanvre (77), Chanvrier de l'Est).

Un gros besoin de financement pour installer une usine de transformation locale

Les Chanvriers de l'Est transforment avec leur usine, les productions des agriculteurs de la SARL. Idéalement, les stocks des exploitants en Ile-de-France doivent permettre d'approvisionner l'usine pour une année entière, le but étant que les hangars soient vides avant toute nouvelle moisson. Cependant, en raison du retard pris par les chanvriers de l'Est dans la mise en exploitation de leur unité de défibrage, l'intégralité de la dernière récolte du chanvre stockée par les exploitants n'a pas été transformée. Les hangars ne se trouvent ainsi pas totalement vides, ce qui pose problème pour le stockage de la nouvelle récolte.

Les agriculteurs ont besoin de financements afin de créer leur usine à proximité de leur production d'ici 2015 afin de ne plus devoir transporter la

récolte dans l'est pour la transformer et ainsi diminuer les coûts. Une collaboration est engagée avec la SPL SIGAL à Prunay sur Essonne (syndicat intercommunal de gestion des ateliers locatifs), qui doit s'occuper de la mise à disposition d'un bâtiment. Concernant l'investissement direct de la ligne de défibrage, aucun contact n'a été pris, ils espèrent qu'OSEO, une entreprise publique sous tutelle du ministère de l'économie et de l'enseignement supérieur, soit à l'écoute de leur projet et les aide en leur prêtant une somme d'argent ou en se portant caution sur tout ou partie du projet, pour l'instant ils ne les ont pas encore sollicité. En effet, dans l'Est, OSEO a financé à hauteur de 50% à taux zéro, le financement de l'usine et il s'est porté garant des 50% restants.



Aujourd'hui aucun contrat n'a été signé concernant l'écoulement de la production, ils se basent sur des engagements oraux basés sur la confiance.

Les agriculteurs se mobilisent fortement pour développer cette action, la faire connaître dans le monde agricole et en dehors (nombreuses réunions). Ils espèrent ainsi susciter la curiosité, l'envie de prendre part au projet auprès des agriculteurs et de ce fait essayer de dégager des financements pour continuer à développer ce projet. Une unité de défibrage coûterait plus d'2 millions d'euros.

Des territoires péri-urbains fournisseurs de clients potentiels

La péri-urbanité est une chance pour ce projet. La future chanvrière se trouve ainsi aux portes d'un bassin de consommation potentiellement important, tant en construction qu'en rénovation. La zone de production et l'usine restent toutefois préservés de cette péri-urbanité et ne rencontrent pas de problème particuliers tant sur l'implantation de l'usine que pour la circulation des outils agricoles ou des camions.

Un partenariat multi-acteurs indispensable à la réussite du projet

De nombreux partenaires sont associés à ce projet, et sans lesquels il n'aurait certainement pas vu le jour.

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français est à l'origine de l'émergence de cette filière. Il a en effet recherché les financements nécessaires auprès du FEADER. En complément de l'animation par le PNR, les fonds obtenus ont ainsi permis de financer en partie la Chambre d'Agriculture d'Ile de France qui a été chargée d'expérimenter la culture du chanvre et de réaliser l'étude de faisabilité du développement d'une filière réalisée par Construire en Chanvre.

Une dizaine d'agriculteurs ont ensuite constitué le cœur des participants à ce projet.

La Chambre d'Agriculture de Seine et Marne s'est occupé du portage administratif et financier du projet sur la période 2009-2011.

Les acteurs de la filière chanvre en France étant peu nombreux à l'origine du lancement de la réflexion, ils ont été sollicités assez rapidement pour leur expertise: les Chanvriers de l'Est disposant d'une usine de transformation capable de traiter une surface de production de 1200ha, l'association construire en Chanvre disposant des estimations de développement du marché du chanvre, l'entrepreneur français, Denis Kuchly (Hérange), ayant

adapté la tête de la moissonneuse (Bec Kemper avec un convoyeur d'ensileuse, plus quelques modifications au niveau des organes de battage) afin de l'adapter aux récoltes du chanvre, sur la base d'un process existant en Allemagne...

Les agriculteurs font part aujourd'hui d'un besoin d'accompagnement pour s'organiser dans leur travail de développement. Ils doivent en effet en plus de leur responsabilité de chef d'exploitation agricole endosser le rôle d'industriel, mais ils doivent surtout réussir à se dégager du temps! Le projet est en effet très chronophage (réunion interne au groupe, réunion de représentation, réponse aux appels à projets, représentation lors de salon, recherche de financement, ...)



Moissonneuse adaptée à la récolte du Chanvre par D. Kuchly.

D'après l'interview de Nicolas DUFOR, agriculteur, Président de l'association Chanvre avenir et co-gérant de la SARL GATICHANVRE IDF

Gamai
Grandes Aires Métropolitaines
et Agriculture Innovante



Les partenaires du projet GAMAI



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambres d'agriculture France
9 avenue George V - 75008 PARIS

tél. direct 04 72 72 49 99
Secr. 01 53 57 11 49
Fax 01 53 57 11 92
www.chambres-agriculture.fr